

# Activités Sociales et Culturelles 2025

## LA COMMISSION ASC NOUVELLE OBSTRUCTION

**Une fois de plus la FSU-SNU toujours en opposition** avec la Direction, refuse le consensus et bloque la mise en place d'une commission ASC qui aurait dû profiter à tous. Ce que la CFE-CGC déplore.

**C'est quoi une commission ASC aux bénéfices de tous les agents ?**

Ce sont des temps d'échanges nécessaires, où chaque Organisation Syndicale propose sa répartition budgétaire de l'ensemble des prestations loisirs, culturelles et sociales. Cette commission doit se réunir au plus tôt dans l'année pour la mise à disposition des prestations.

**Faute de commission, il n'y aura pas pour 2025 de voyages, d'entrées aux parcs d'attractions .... car hors délai pour les commandes auprès des professionnels du tourisme et des loisirs.**

**Mais vous pouvez compter sur nous pour trouver un consensus à minima pour garantir en 2025 votre dotation agent et enfants (avec la distribution de chèques vacances, chèques culture, remboursement sur factures).**

**Vous vous retrouvez dans nos valeurs, rejoignez-nous dès maintenant !**

[Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@pole-emploi.fr)  
[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres  
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 3